

BFPB BERCY

Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : 116 rue Saint-Denis 75002 PARIS
891 816 894 RCS PARIS

(Ci-après désignée la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 8 DÉCEMBRE 2025

L'an 2025,
Le 29 avril,
A 10 heures,

La Société BAO FAMILY, société par actions simplifiée au capital de 1 940,87 euros, ayant son siège social sis 116, rue Saint-Denis 75002 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 853 400 638 RCS PARIS, représentée par Monsieur Billy Pham, agissant en qualité de Président de la société BP HOLDING, Présidente de la société BAO FAMILY,

Associée unique (ci-après désignée « **l'Associée Unique** ») de la Société BFPB BERCY,

I- Après avoir exposé que :

- Qu'il conviendrait d'étendre l'objet social aux opérations de vente de boissons alcoolisées et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,

II- A pris les décisions suivantes relatives à :

- Modification de l'objet social et à la modification corrélative de l'article 2 des statuts,
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Modification de l'objet social et à la modification corrélative de l'article 2 des statuts

L'Associée Unique, décide de modifier l'objet social et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 2. OBJET SOCIAL

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- *L'activité de restauration, bar, traiteur, et de manière générale la préparation, la fabrication, la commercialisation et la livraison de produits alimentaires et boissons alcoolisées et non-alcoolisées à consommer sur place ou à emporter ;*
- *L'acquisition, la création, la concession et l'exploitation, sous quelque forme que ce soit et notamment par franchise, de toutes marques, brevets, licences, savoir-faire ;*
- *La participation par tous moyens à toutes sociétés ou organismes créés ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;*

et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. »

DEUXIEME DÉCISION

Pouvoirs à conférer en vue des formalités

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique

La société BAO FAMILY

Représentée par la société BP HOLDING

Elle-même représentée par Monsieur Billy PHAM